

Le tableau suivant indique ce qu'il a été possible d'obtenir relativement aux principaux établissements publics de charité en Canada.

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ EN CANADA.

ETABLISSEMENTS PAR PROVINCE.		Nombre des ins- titutions.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre des dé- cès.	Proportion des décès au nombre total d. patients.
Ontario—							
1898	Hôpitaux généraux.....	48	10,879	10,949	21,828	1,129	5·17
	Asile des sourds-muets, Belle-ville.....	1	167	138	305	1	0·32
	Institut des aveugles, Brantford	1	74	73	147
	Refuges	35	1,470	3,010	4,480	247	5·60
	Hospices de maternité.....	2	213	213	3	1·40
	Orphelinats "	31	2,239	1,906	4,145	245	5·90
Québec—							
1898	Asiles des sourds-muets.	3	459	*
	Institut des aveugles, Montréal	1	76	*
	Ecoles industrielles, 1897.....	5	155	133	288	*
	Ecoles de réforme, 1897.....	5	1,871	47	234	*
Nouvelle-Ecosse—							
1898	Hôpital général	1	894	464	1,358	52	3·83
	Asile des sourds-muets.. ..	1	65	37	102
	Institut des aveugles.....	1	67	39	106
	Refuges des pauvres.....	24	551	486	†§ 1,166	88	7·55
Nouveau-Brunswick—							
1897	Institut des sourds-muets.....	1	26	17	43	1	5·22
	Hôpital général	3	646	506	1,239	b 40	2·09
	Maisons d'indust. pour garçons	1	29	29
Manitoba—							
1898	Hôpitaux généraux.	4	2,619	1,828	6,547
	Hospice des incurables.....	1	68	46	114	12	10·52
	Asile des sourds-muets.....	1	27	32	59
	Refuge des enfants, 1896.....	2	157	1	0·97
	Refuge des femmes, 1896.....	1	62	62	4	6·45
	Orphel. de Saint-Boniface, 1896	1	122	24	19·67
Colombie-Britannique—							
1898	Ecol. de réforme de la jeunesse	1	24	24
Les Territoires (1898)—							
	Hôpitaux	8	c 2,226	*

* Non données. † De ce nombre 419 étaient aliénés. § Y compris 129 dont le sexe n'est pas indiqué. || Y compris 87 dont le sexe n'est pas indiqué. a Le gouvernement ne publie pas de rapports des hôpitaux, orphelinats, etc. b Morts dans l'hôpital de Saint-Jean, seulement. c Nombre total des patients durant les 13 mois terminés le 31 décembre.

Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses des divers établissements, distinction faite entre l'assistance reçue du gouvernement et les autres recettes. Les recettes provenant d'autres sources sont généralement le produit de contributions des patients, de contributions volontaires et de